

Petit bulletin fermier

ACTUALITÉS DES STRUCTURES - ACHATS GROUPÉS -
RÉSEAUX 64



SOMMAIRE

4

EDITO

Vers l'autonomie des fermes

5

LES ACHATS GROUPES

Nouveautés 2026 et point de situation

8

ACTUALITES DES STRUCTURES

19

LES FORMATIONS A VENIR

ENVIE D'ÊTRE DANS LE PETIT
BULLETIN FERMIER ?

Rédacteur : Marie BEUGNOT - salariée
Collectif fermier 64
collectiffermier64@gmail.com
06.75.33.55.57



Dans les Pyrénées-Atlantiques, on produit aussi
de l'électricité 100% locale & renouvelable !



DÉCOUVREZ NOTRE OFFRE AUX PROFESSIONNELS

[Rendez-vous sur energiesdici.fr](http://energiesdici.fr) 



**ÉNERGIE
D'ICI**

Énergie d'ici commercialise uniquement de l'électricité 100 % renouvelable, issue d'installations hydrauliques, éoliennes, solaires et biomasses, indépendantes, qui maintiennent et développent un savoir-faire ancestral très utile à l'économie locale. Certifiée par le label "Origine France Garantie", l'électricité des producteurs d'Énergie d'ici est aussi moins chère, car commercialisée directement du producteur au consommateur.

ÉNERGIE D'ICI
Siège social
20, rue du Parc National
64260 Arudy
adhesion@energiesdici.fr

05 64 27 11 46
24 rue Émile Guichenné,
64000 Pau
Du lundi au vendredi,
de 8h à 16h.

Suivez-nous sur les
réseaux sociaux !



www.energiesdici.fr

L'été démarre très chaud

L'été s'installe, et avec lui, ce rendez-vous immuable qui fait battre le cœur de nos vallées : la transhumance. Depuis quelques semaines, nos belles vaches Béarnaises – et avec elles les troupeaux de brebis, chèvres, vaches, chevaux et ânes – ont repris le chemin des estives. Quel bonheur de voir la montagne retrouver sa vie, ses sonnaillles et son effervescence pour les mois à venir !

Pourtant, ce bonheur s'accompagne désormais d'une vigilance de chaque instant. Face à un climat qui s'emballe et des canicules à répétition qui s'invitent de plus en plus tôt dans la saison, nos pratiques sont bousculées. L'accès à l'eau, la pousse de l'herbe, la santé de nos bêtes sous de fortes chaleurs... l'incertitude météo plane. Mais si les conditions nous bousculent, elles nous rappellent aussi la pertinence de nos choix : élever des races locales, rustiques et adaptées à leur terroir, c'est la clé de notre résilience.

Face à ces défis climatiques, la solidarité de notre réseau et la force du collectif sont nos meilleurs remparts. Ensemble, au sein des associations du Collectif Fermier 64, nous traçons un autre chemin. Et les consommateurs ne s'y trompent pas ! Les derniers chiffres de la plateforme Mangez Béarnais ! sont excellents et prouvent que le soutien à l'agriculture paysanne et locale n'est pas une mode, mais une tendance de fond. Merci à tous pour votre engagement qui fait vivre cet outil indispensable.

Le dialogue avec notre territoire se poursuit également année après année. Nous vous donnons rendez-vous à la prochaine journée de la démarche " Mangez bio et local 64" qui se tiendra le 23 septembre chez nous, en Béarn. C'est l'occasion parfaite de croiser les regards, de débattre et de réaffirmer la place de nos fermes dans l'alimentation d'aujourd'hui et de demain (vous trouverez tous les détails dans les pages de ce bulletin).



Face au défi climatique, la rusticité de nos races locales et la force de notre collectif sont nos meilleurs remparts.

Enfin, si l'été nous appelle au grand air et dans les estives, l'automne se prépare dès maintenant. Le calendrier des formations destinées aux producteurs commence à se caler pour la rentrée. Pour ne pas rater ces opportunités de monter en compétences et d'échanger sur nos pratiques, un seul mot d'ordre : restez connectés et soyez attentifs aux mails des structures du Collectif Fermier !

À toutes et tous, nous vous souhaitons une magnifique saison en estive, de belles rencontres de réseau, et un bel été fermier.

L'association de Sauvegarde de la race Bovine Béarnaise

ACHATS GROUPÉS 2026

Les commandes groupées de GNR continuent et il semble que les prix baissent !

La dernière commande du 29 juin a permis à une trentaine de producteurs d'obtenir du GNR à 831 € HT pour le standard. Il s'agit du tarif réduit (donc hors droit d'accise (38,60 € les mille litres).

Pour les producteurs qui payeraient encore le plein tarif, vous pouvez pour le mois d'Avril récupérer ce droit d'accise (38.60€) jusqu'au 31 juillet.

Le gouvernement a accordé une aide supplémentaire à partir du mois de mai. Cette aide supplémentaire est de 111,40€ les mille litres pour atteindre 150€ de baisse pour 1000 litres.

Cette aide concerne les factures réglées durant les mois de Mai, Juin , Juillet et Aout 2026.

ATTENTION toutefois, un calendrier est à respecter.

1. Il faut faire la demande sur Chorus pro.
2. Il ne faut déposer qu'une seule demande par période, au plus tard 2 mois après la fin du mois concerné. Exemple : pour le GNR de mai, dépôt jusqu'au 31 juillet 2026.
3. Si votre dossier est complet vous recevrez votre remboursement sous 10 jours.

COMMANDES GNR 2026

www.planete-excel.fr

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 J Jour de l'en	1 D	1 D	1 M	1 V Fête du Travail	1 L	1 M	1 S	1 M	1 J	1 D Toussaint	1 M
2 V	2 L	2 L	2 J	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M
3 S	3 M	3 M	3 V	3 D	3 M	3 V	3 L	3 J	3 S	3 M	3 J
4 D	4 M	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	4 M	4 V	4 D	4 M	4 V
5 L	5 J	5 J	5 D	5 M	5 V	5 D	5 M	5 S	5 L	5 J	5 S
6 M	6 V	6 V	6 L Lundi de Pâques	6 M	6 S	6 L	6 J	6 D	6 M	6 V	6 D
7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 L
8 J	8 D	8 D	8 M	8 V Victoire des Alliés 1945	8 L	8 M	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 V	9 L	9 L	9 J	9 S	9 M	9 J	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M
10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	10 L	10 J	10 S	10 M	10 J
11 D	11 M	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V	11 D	11 M Anniversaire DDB	11 V
12 L	12 J	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	12 M	12 S	12 L	12 J	12 S
13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	13 J	13 D	13 M	13 V	13 D
14 M	14 S	14 S	14 M	14 J Jeudi de l'Ascension	14 D	14 M Fête Nationale	14 V	14 L	14 M	14 S	14 L
15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	15 S Assomption	15 M	15 J	15 D	15 M
16 V	16 L	16 L	16 J	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M
17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	17 L	17 J	17 S	17 M	17 J
18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	18 M	18 V	18 D	18 M	18 V
19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	19 M	19 S	19 L	19 J	19 S
20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	20 J	20 D	20 M	20 V	20 D
21 M	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 L
22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M
24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	24 L	24 J	24 S	24 M	24 J
25 D	25 M	25 M	25 S	25 L Lundi de Pentecôte	25 J	25 S	25 M	25 V	25 D	25 M	25 V Noël
26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	26 M	26 S	26 L	26 J	26 S
27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	27 J	27 D	27 M	27 V	27 D
28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 L
29 J		29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 V		30 L	30 J	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M
31 S		31 M	31 D			31 V	31 L		31 S		31 J



FACTURATION ELECTRONIQUE : ETES-VOUS VRAIMENT CONCERNÉ ?

"Je vends sur les marchés, à la ferme ou en AMAP. La facture électronique ne me concerne pas."
C'est une idée reçue... qui pourrait coûter cher.

À partir des prochaines échéances de la réforme, la facturation électronique devient une obligation pour de nombreuses entreprises. Et même si vous réalisez principalement de la vente directe à des particuliers, vous pourriez être concerné par l'e-reporting, c'est-à-dire la transmission de certaines données de vente à l'administration fiscale.

Concrètement :

- Vous facturez des professionnels (restaurants, magasins, collectivités...) ? Vous serez concerné par l'e-invoicing (facturation électronique).
- Vous vendez principalement à des particuliers ? Vous pourriez devoir effectuer de l'e-reporting de vos opérations.

Ne pensez pas que cette réforme est réservée aux grandes entreprises. Les exploitations agricoles, maraîchers et producteurs en circuits courts doivent dès aujourd'hui vérifier leurs obligations et s'assurer que leur logiciel de gestion ou de facturation sera compatible.

Les balances connectées sont là pour vous faciliter le-reporting justement.

Le bon réflexe : anticiper plutôt que subir. Un accompagnement en amont vous permettra d'éviter les mauvaises surprises, de rester conforme et de poursuivre votre activité en toute sérénité. Appeler Vincent SOULIE pour en savoir plus sur les capacités des balances connectées.



CONTACT PARTENARIAT :

VINCENT SOULIE

06.61.44.84.69

vincent.soulie@teg-france.fr

Partenariat privilégié pour les agriculteurs
adhérents aux structures membres du COLLECTIF
FERMIER 64



Site Internet
<https://teg-france.fr>



Aujourd'hui, votre activité est impactée par de nombreux facteurs que vous ne maîtrisez pas et qui pèsent directement sur votre rentabilité.

La clé est désormais de se concentrer sur ce que vous pouvez encore CONTROLER. L'énergie fait partie des rares postes sur lesquels vous avez la possibilité d'agir.

⚠ Les marchés restent très volatils et, comme en 2022, une hausse brutale des prix peut rapidement alourdir vos charges.

Attendre une hypothétique baisse, c'est prendre le risque de laisser passer l'opportunité de sécuriser des conditions encore favorables.

🕒 Prendre 2 minutes aujourd'hui pour étudier votre contrat peut vous éviter de subir les hausses du marché demain.

☎ Merci de prendre contact avec Madame Marie Beugnot si vous souhaitez agir rapidement et faites lui passer votre dernière facture d'électricité.

Voilà plus de 2 ans que le Collectif Fermier a signé un partenariat avec MCE et aujourd'hui des producteurs résignent des contrats sur l'électricité en faisant encore des économies en plus de celles faites lors de la première signature ! Essayez !



L'Agrivoltaïsme est un réel projet d'entreprise. Il soutient l'activité agricole tout en produisant de l'énergie solaire.

Les panneaux photovoltaïques créent de véritables ombrières qui n'empêchent pas de travailler les sols et vont les protéger des aléas climatiques.

Ils améliorent non seulement les conditions de travail de l'agriculteur qui peut évoluer dans un environnement ombragé mais aussi les conditions de vie des animaux contre le stress thermique en leur apportant un abri et ainsi lui éviter les expositions prolongées au soleil.

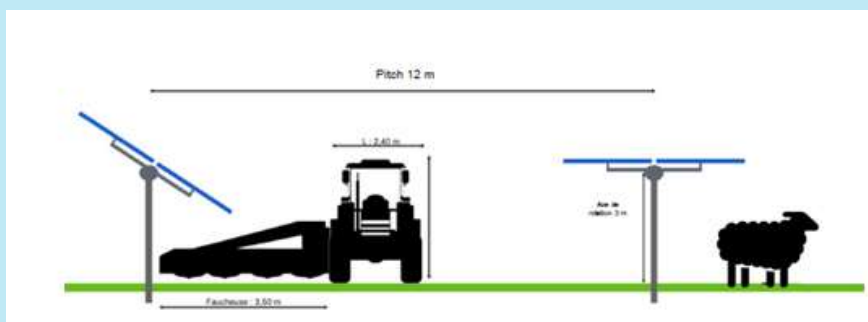
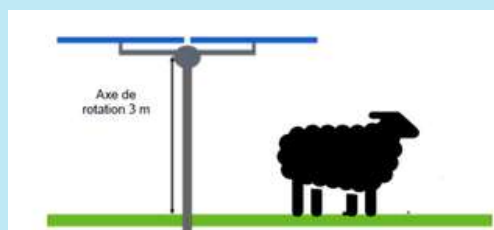
Avec leur filiale AntarSolaire, les équipes Antargaz proposent en tiers-investissement un accompagnement personnalisé depuis l'étude du projet et de sa faisabilité jusqu'à l'installation des équipements.

Pour toute question, contactez votre interlocuteur privilégié :

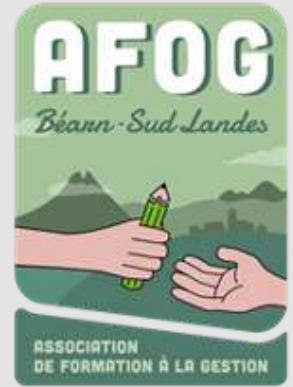
David SABOURAULT

06 88 05 85 88

david.sabourault@antargaz.com



Une période de mouvements pour l'AFOG Béarn Sud Landes !



A l'automne dernier, Marie, une troisième animatrice formatrice est arrivée pour renforcer l'équipe compte tenu de l'augmentation du nombre d'adhérents qui constituent maintenant **11 groupes** en fonction de leurs secteurs géographiques.

Ce printemps, c'est Emeline, en poste depuis 4 ans, qui a quitté l'association pour développer un nouveau projet professionnel.

Anne Charlotte viendra compléter l'équipe en septembre pour reformer le trio !

Ce début d'année a été marqué par la formation de nos adhérents sur les enjeux liés à la facturation électronique, l'idée étant qu'ils soient opérationnels pour la date fatidique du 1^{er} septembre 2026 ! Nous allons poursuivre l'accompagnement pour la deuxième phase de la réforme qui débutera au 1^{er} septembre 2027.

Nous continuons également à développer de nouvelles formations afin de répondre aux besoins de nos adhérents, notamment sur les aspects juridiques, fiscaux et sociaux liés à la diversification des activités sur les fermes mais également sur les compétences à acquérir ou à consolider pour assurer la fonction employeur de nos adhérents !

Le tout dans un contexte qui nous nous impacte tous, à savoir les incertitudes liées aux aléas de prise en charge de nos formations par VIVEA.

Chaque date d'examen des demandes de financement nous fait vivre des ascenseurs émotionnels !

Nous essayons de garder le cap, avec une visibilité proche d'une journée de brouillard en montagne !

AG 2026 : LE BILAN D'UNE ANNÉE DE FORTE CROISSANCE POUR MANGEZ BÉARNAIS



L'Assemblée Générale de Mangez Béarnais s'est tenue jeudi 18 juin en présence de quatre co-présidents, de quatre agriculteurs adhérents ainsi que des partenaires du territoire : deux élus de la Ville d'Oloron-Sainte-Marie, le CIVAM, le Collectif Fermier, le Projet Alimentaire Territorial (PAT), le Département et la communauté de commune de la vallée d'Ossau.

Cette rencontre a permis de revenir sur les principales réalisations de l'année 2025, marquée par une forte progression de l'activité. Parmi les faits marquants figurent le recrutement d'un chauffeur-livreur, l'acquisition d'un nouveau camion frigorifique (à la location), l'amélioration des tournées de livraison ainsi que l'obtention d'un nouvel agrément sanitaire.

Avec un CA de 654 945 €, soit plus du double de celui réalisé en 2024, la plateforme confirme son développement au service des producteurs locaux. Plus de 400 000 € ont été reversés directement aux agriculteurs du Béarn, illustrant l'impact économique de la structure sur le territoire. Aujourd'hui se sont 59 producteurs qui sont adhérents à la plateforme.

L'année a également été portée par le développement des marchés publics notamment grâce à un lot viande conséquent et l'arrivée de nouveaux clients.

Les participants ont également échangé sur les perspectives pour 2026, avec un objectif de chiffre d'affaires fixé à 813 000 € et de nouvelles opportunités de développement dans la restauration.



Plusieurs enjeux ont néanmoins été identifiés, notamment la recherche de locaux mieux adaptés à l'activité et le renforcement des moyens nécessaires pour accompagner cette croissance. Contrairement à 2025, la plateforme n'a remporté qu'un seul lot sur les marchés publics, la confrontant à de nouveaux défis et à renforcer ces échanges en grès à grès.

Cette AG a ainsi mis en évidence le dynamisme de Mangez Béarnais et la mobilisation de l'ensemble des partenaires pour poursuivre le développement d'une alimentation locale, durable et créatrice de valeur pour le territoire.



ECO ÉLAGAGE

/ CLEMENT SERVAT

DEVIS GRATUIT  **06 76 71 56 64**
clem_serv@hotmail.com

-  **ÉLAGAGE ABATTAGE**
-  **CLÔTURES**
-  **ENTRETIEN ESPACES VERTS**
-  **DÉBROUSSAILLAGE**



ROBOT DE TONTE
TÉLÉCOMMANDE JUSQU'À 55°

ACTUALITÉS DES STRUCTURES

UNE EXPOSITION PHOTO ITINÉRANTE POUR METTRE EN VALEUR LA CHÈVRE DES PYRÉNÉES



En octobre 2025, à l'occasion de ses 20 ans, l'association de la chèvre des Pyrénées a inauguré son exposition photo réalisée grâce au travail du photographe naturaliste Erwan Balança. A l'été 2024, Erwan a sillonné le massif des Pyrénées pour aller à la rencontre de 6 fermes dans plusieurs départements pyrénéens : Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées, Ariège, Aude et Landes et ainsi mettre en lumière cette race de chèvre emblématique de nos montagnes.

La volonté de l'association était de représenter toutes la diversité des territoires parcourus et entretenus par les chèvres pyrénéennes d'un bout à l'autre du Massif, afin de mettre en valeur la grande capacité d'adaptation de cette race rustique. En effet, la chèvre des Pyrénées peut aussi bien se plaire en plaine, dans un milieu relativement chaud et sec comme les Landes, que dans des milieux montagnards et humides comme au Pays-Basque, ou même dans la garrigue aride de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

A travers cette exposition photo, l'objectif était également d'illustrer la relation entre l'éleveur-se et l'animal qui loin d'être une relation d'exploitant-exploité, est avant tout une synergie dans laquelle le dialogue passe par beaucoup de biais et en premier lieu par l'observation. De par les modes d'élevages pastoraux, les éleveur-ses de chèvres pyrénéennes passent beaucoup de temps, durant la garde, à observer leurs animaux, et apprennent à connaître chaque particularité physique et chaque trait de caractère de leurs chèvres.



Le pastoralisme implique également une connaissance fine de son environnement qui permet d'anticiper les ressources naturelles disponibles, de respecter la régénérescence des milieux et d'offrir aux animaux une alimentation riche et saine. De cette alimentation et de ces modes d'élevage vont pouvoir être créés des produits alimentaires de grande qualité : fromages, desserts lactés, viande de chevreau, mais aussi des produits cosmétiques à base de lait de chèvre.



CRÉDIT PHOTOS : ERWAN BALANÇA



CRÉDIT PHOTOS : ERWAN BALANÇA

En cette année internationale du pastoralisme, il était important pour l'association de faire circuler cette exposition photo afin de faire découvrir au grand public toute la richesse de notre patrimoine naturel et génétique mais aussi de rappeler l'importance de préserver la biodiversité domestique à travers la conservation des races locales. Mais qui dit conservation ne dit pas musée vivant de quelques animaux témoignant d'une agriculture qui n'est plus, au contraire l'enjeu est de montrer que ces races sont des piliers de l'élevage de demain et que pour cela il est primordial de recentrer notre alimentation sur des produits locaux et saisonnés, produits à partir d'animaux adaptés à nos territoires et au changement climatique.



Après avoir été exposée dans les locaux du Tiers lieux l'Archipel à Billère, l'exposition photo est actuellement visible à la maison du Soulor, au col du Soulor jusqu'au 31 juillet. Elle poursuivra ensuite son itinéraire dans les Pyrénées-Orientales pour la fête du Parc Régional Naturel le 27 septembre, puis retournera dans les Hautes-Pyrénées au sein de la Maison de la Montagne à Argeles-Gazost du 1^{er} au 15 octobre. Pour chaque nouveau lieu d'exposition, l'association organise des vernissages afin de faire découvrir les produits de la chèvre des Pyrénées et d'échanger sur les enjeux des races locales et du pastoralisme. Retrouvez toutes les infos de ces événements sur notre site internet et sur nos réseaux sociaux.

CONTACT: CONTACTS : ASSO.CHEVRE.PYR@FREE.FR –
06.56.67.35.33 / 05.59.30.28.36
11 BIS AVENUE DE VERDUN 64140 BILLERE/



ACTUALITÉ DES STRUCTURES

Plusieurs associations étant partenaires du programme Mangez Bio & Local du Département 64, le Collectif Fermier 64 relaye cette information positive sur l'agriculture qui nourrit les gens et qui les nourrit Bien !



Dans le cadre de la démarche « Manger Bio & Local 64 » portée par le Département des Pyrénées-Atlantiques, une matinée d'échanges est organisée le mercredi 23 septembre au Verger de Sainte QUITTERIE à Caubios Loos chez Marie DESCHASEAU.

Cette rencontre a pour objectif de créer du lien direct entre producteurs locaux et cuisiniers de restauration collective (collèges, écoles, EHPAD, etc.), afin de favoriser les circuits courts, mieux faire connaître vos produits et initier de futurs partenariats durables.

👉 Dans ce cadre, nous vous proposons de tenir un stand sur le "marché des producteurs" qui se tiendra à partir de 11h00. Ce sera un moment privilégié pour présenter vos produits, échanger directement avec les cuisiniers présents, et pourquoi pas ouvrir des opportunités de vente ou de commercialisation vers la restauration collective.

Lieu : VERGER DE SAINTE QUITTERIE,
64 230 CAUBIOS LOOS

Programme de la matinée :

- 10h00 – Accueil des participants
- 10h30 – Visite de la ferme
- 11h00 – Marché des producteurs et temps d'échanges avec les cuisiniers
- 12h00 – Dégustation conviviale de produits locaux : charcuteries, fromages, pains, jus de fruits, ...

Si vous souhaitez participer et tenir un stand, merci de contacter le CD64 par mail avant le 15 août 2026 :
Véronique Ducarre /
veronique.ducarre@le64.fr



La Fédération des Races Locales Pyrénéennes à Petits Effectifs (FRLPPE) est une association loi 1901, née en septembre 2024 à Saint-Gaudens, lors du salon agricole « Les Pyrénéennes ». Elle rassemble 9 associations de races : bovins, caprins, porcins, équins, et abeille noire.

Et plusieurs partenaires institutionnels, dont les Chambres d'Agriculture de la Haute-Garonne et de l'Ariège ainsi que le Parc Naturel Régional des Pyrénées Ariégeoises.

Elles sont donc au cœur d'enjeux multiples impliquant les éleveurs (activités économiques et revenus, traditions et maintien des savoir-faire), les scientifiques (maintien de la diversité génétique), les politiques (développement local, maintien de l'activité agricole, renforcement de l'identité territoriale) et les écologues (valorisation des milieux, ouverture des paysages).

Le projet de la Fédération vise à promouvoir l'agropastoralisme et la biodiversité domestique en réponse, notamment, aux enjeux du changement climatique et de la transition agroécologique.

Notre raison d'être:

Fédérer les structures qui mettent en œuvre des actions de conservation, de sauvegarde et de promotion des animaux d'élevage appartenant aux races locales pyrénéennes à petits effectifs. Encourager le développement global des cheptels dans le cadre d'une production de qualité et d'une agriculture respectueuse de l'environnement.



suite



**Fédération
des Races Locales
Pyrénéennes
à Petits Effectifs**

Économique

Viabilité
des exploitations,
filières de qualité
« La passion, c'est
bien,
mais il faut que ça
vive ! »

Écologique

Bien-être animal,
respect du vivant,
préservation
des paysages

Sociétal

Bien vivre dans nos
fermes,
lien au territoire,
souveraineté
alimentaire,
sobriété
« Moins mais mieux »

Qu'est-ce qu'une race pyrénéenne à petits effectifs ?

Le règlement intérieur de la Fédération permet de définir ce qu'est une race pyrénéenne à petits effectifs à partir de 3 critères principaux : son lien au territoire, son niveau de menace et ses pratiques d'élevage :

1. Un ancrage territorial fort

Une race est dite « locale » lorsqu'elle est majoritairement liée à un territoire donné par ses origines, son lieu et son mode d'élevage. Pour être éligible, la population animale doit :

- Être reconnue par le Ministère de l'Agriculture
- Posséder des caractéristiques identifiables et héréditaires prouvées par des faits historiques et géographiques
- Avoir une gestion spécifique et raisonnée de sa reproduction (population animale sélectionnée)

2. Des effectifs réduits (Seuils de menace)

L'appellation « petits effectifs » correspond aux races considérées comme menacées de disparition par l'INRAE. Les éleveurs de ces races sont éligibles aux primes pour la Préservation des Races Menacées (PRM).

Les seuils de femelles reproductrices (en circonstances normales) sont les suivants :
Équidés 8 000 ; Bovins 7 500 ; Petits ruminants 6 000 ; Porcs 1 000 ; Volailles 500



3. Des pratiques d'élevage spécifiques

Ces races se distinguent par leur rusticité et leur adaptation à des conditions difficiles. Elles se caractérisent par :

- L'élevage extensif : Pratiqué principalement en montagne et piémont.
- Le pastoralisme : Utilisation des parcours et pâturage de ressources fourragères spontanées dans des espaces naturels ou délaissés.
- Une dimension patrimoniale : Elles contribuent au maintien de la biodiversité domestique et des paysages vivants tout en répondant aux attentes sociétales (bien-être animal, réduction des intrants)

Que faisons nous ?

La FRLPPE souhaite donner de la lisibilité, de la visibilité et de la légitimité aux races locales à petits effectifs au travers de trois objectifs stratégiques :

Promouvoir

les races
pyrénéennes et
accompagner
l'installation /
la
professionnalisation
de ces
systèmes d'élevage

Valoriser

les races
pyrénéennes et
sensibiliser aux
atouts des
produits issus de
ces races

Dynamiser

la vie associative de
la Fédération
et des associations
de races qui en sont
membres

L'ambition est que la Fédération devienne la structure de référence sur les enjeux des races à petits effectifs (PRM).

L'originalité du projet : son approche « Une seule santé »

Le projet adopte une vision intégrée où la santé humaine, la santé animale et l'état des écosystèmes sont interdépendants. Il vise à construire un projet de « santé partagée » sur le massif pyrénéen : santé du territoire, santé de l'animal, santé de l'éleveur... avec une dimension forte donnée à la notion de bien-vivre.



Les atouts des races locales pyrénéennes :

RUSTIQUES & RESISTANTES Adaptées à l'agriculture extensive et de montagne, résistantes aux maladies, aux intempéries, à la chaleur. Capables de valoriser des parcours difficiles d'accès.	SOBRES & ECONOMIQUES Moins de frais d'élevage, faible dépendance aux intrants. Valorisation gastronomique, touristique, cosmétique. Traction et médiation animale, écopâturage en milieu urbain.
SERVICES ECOSYSTEMIQUES Entretien des milieux embroussaillés, ouverture des paysages, maintien de la biodiversité, limitation des risques d'incendies. Valorisation des zones Natura 2000.	PRODUITS D'EXCELLENCE Le Jambon AOP Noir de Bigorre, reconnu parmi les meilleurs au monde, illustre le potentiel du triptyque races – terroir – pratiques pour créer des filières d'excellence.

Le potentiel d'essaimage

La FRLPPE vise à mettre en œuvre des coopérations territoriales à l'échelle des 6 départements du versant français. À moyen terme, elle envisage des actions transfrontalières avec l'Espagne et l'Andorre, dont les territoires sont profondément interdépendants des Pyrénées françaises.

Elle réfléchit également au partage de bonnes pratiques avec les races locales des autres massifs français, dans une logique de «communs ».



Abeille Noire des Pyrénées



Ânes et Mulets des Pyrénées



Chèvre des Pyrénées

Pour tout contact...

site web : <https://races-locales-pyrenees.fr/>

Mail : fede.races.py@gmail.com

Les formations à venir

Juillet

- Matinée technique : Tour des cultures en maraîchage biologique (Été)
- Formation technique sur les Haricots Maïs du Béarn

Septembre

- Comprendre la physiologie de l'arbre pour adapter sa conduite de verger face au changement climatique

Octobre

- Fabriquer ses compléments alimentaires pour l'élevage à base de plantes
- Se diversifier avec les agrumes rustiques en agriculture biologique dans un contexte de changement climatique
- Tous éleveurs de microbes, comprendre l'écosystème microbien de son exploitation pour améliorer ses pratiques

Novembre

- Réfléchir son bâtiment et sa logistique en maraîchage
- Itinéraires techniques en maraîchage biologique --> sondage ici pour définir les légumes traités sur la journée
- Production de plants maraîchers biologiques

Deux formations au Dressage de chien de troupeau :

- Initiation : 5j les 21/09, 05/10, 20/10, 12/11, 02/12
- Perfectionnement niveau 2 (Perf. niveau 1 requis) : 4j les 22/09, 22/10, 13/11, 23/11



- Devenir un bon maître d'apprentissage 01/09/2026
- Mozzarella, Halloumi 10/09/2026
- Certificat PH3 lutte contre les taupes 14 & 15 / 09 /2026
- Document unique (DUERP) 21/09/2026
- Fabrication des fromages lactiques 24 et 25 /09/2026
- Gérer les risques sanitaires avec le GBPH 28/09 et 5/10/2026
- Gérer les risques sanitaires avec le GBPH 01 et 08 /10/2026
- rallys poils OBSALIM 12/10/2026
- Qualité du lait : interpréter ses résultats 15/10/2026
- Fabrication des pâtes molles 19 et 20 /10/2026
- Fabrication de la tomme 18 et 19 /01/2027
- Communiquez efficacement et boostez votre efficacité commerciale 13 &14 /01/2027
- Evaluer mes pratiques au regard du référentiel H.V.E 02 & 09 /02/2027

